

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1234275002
Unité administrative responsable	Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion des actifs immobiliers , Division sécurité	
Niveau décisionnel	Conseil d'agglomération	Au plus tard le 2023-09-06
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Services de police et sécurité incendie	
Projet	-	
Objet	Accorder un contrat à Universal protection service of Canada corporation, pour les services de gardiennage et tous les services connexes aux installations du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), pour une période approximative de trente-six (36) mois, soit du 24 septembre 2023 au 30 septembre 2026, avec deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune - Dépense totale de 6 127 499,23 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 23-20044 - (six (6) soumissionnaires - deux (2) conformes)	

Contenu

Contexte

Les installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) nécessitent un service complet de gardiennage afin d'assurer le maintien du bon ordre des bâtiments ainsi que la sécurité du personnel et des usagers, en tenant compte des spécificités liées à ces installations.

Ces bâtiments fournissant des services essentiels à la population, un service accru de sécurité est primordial afin de prévenir tout acte de criminalité pouvant interrompre ou perturber leurs activités principales.

Le présent dossier a pour objet l'octroi d'un contrat pour la fourniture de services de gardiennage et de tous les services connexes aux installations du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) , incluant notamment la surveillance, le contrôle de l'accès et la patrouille des différents sites.

L'appel d'offres public #23-20044 concernant le présent dossier a été publié le 15 juin 2023 sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

La publication s'est déroulée sur une période de trente-deux (32) jours, soit du 15 juin 2023 au 18 juillet 2023.

Les soumissions ont été ouvertes le 18 juillet 2023, via un système à deux (2) enveloppes.

Un (1) addenda a été émis :

Addenda	Date	Portée	Impact monétaire
1	13 juillet	Réponses aux questions des fournisseurs sur le nombre d'heures des formations, les prolongations et les équipements de protection individuelle	Aucun

La validité des soumissions est de cent quatre-vingt (180) jours, soit jusqu'au 14 janvier 2024.

Décision(s) antérieure(s)

CG22 0447 - 25 août 2022 - Exercer la première option de prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 1 862 207,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes dans le cadre du contrat accordé au Corps canadien des Commissionnaires, Division du Québec (CG19 0382), majorant ainsi le montant total du contrat de 5 100 585,65 \$ à 6 962 792,89 \$, taxes incluses.

CG19 0382 - 22 août 2019 - Accorder un contrat à taux horaire à Corps canadien des Commissionnaires, Division du Québec, pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, débutant le 24 septembre 2019, à son expiration, le contrat peut être renouvelé pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune - Dépense totale estimée de 5 100 585,65 \$, taxes et variation de quantités incluses - Appel d'offres public 19-17385 (3 soum.).

Description

Le présent sommaire décisionnel a pour but d'octroyer un contrat d'une durée approximative de trente-six (36) mois, soit du 24 septembre 2023 au 30 septembre 2026, pour les services de gardiennage, incluant tous les services connexes, pour les installations du SPVM, afin d'assurer l'intégrité des plans de protection dont l'estimation s'élève à approximativement 58 238 heures annuelles. À son expiration, le contrat pourra être renouvelé pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune. Aucune contingence n'a été jugée nécessaire en raison de la présence d'une banque d'heures prévisionnelle de 500 heures afin de combler les besoins ponctuels et imprévus.

Justification

L'octroi de ce contrat de gardiennage est nécessaire afin d'assurer une sécurité continue des bâtiments sensibles et stratégiques ainsi que le maintien des activités et opérations quotidiennes.

L'estimation du contrat a été réalisée par le personnel interne du SGPI. Celle-ci est basée sur les taux horaires du contrat en cours, majorés en vertu de l'indice des prix à la consommation ainsi que des primes à venir qui seront imposées par le Décret sur les agents de sécurité (D-2, r.1). Ce dernier n'ayant pas été renouvelé au moment de l'estimation des coûts du contrat, les primes ont dû être estimées au meilleur de notre connaissance pour établir des hypothèses des primes à venir. Au moment de soumissionner, les soumissionnaires ne détenaient toujours pas le portrait juste des primes à considérer dans leur prix.

Dans le cadre de l'appel d'offres public tenu par le Service de l'approvisionnement, quinze (15) firmes se sont procurées le cahier des charges, et six (6) ont déposé une soumission, soit 40 % d'entre elles.

Tous les preneurs du cahier des charges n'ayant pas soumissionné ont été sollicités par le Service de l'approvisionnement pour expliquer leur désistement et les raisons évoquées sont:

- taux d'échec trop élevé en matière d'accréditation sécuritaire SPVM,
- niveau de supervision prévu au contrat inadéquat,
- contrat qui ne prévoit aucune marge de manœuvre afin d'offrir des incitatifs pour retenir le personnel (prime de rétention, d'ancienneté, de nuit)
- nombre d'heures prévues au contrat insuffisant pour offrir un service adéquat compte tenu de la charge de travail,
- pas de limite sur les pertes.

Les preneurs de cahier de charges qui ont remis une soumission sont les agences de sécurité privée suivantes :

- 9310-8405 Québec inc. (Archer guards)
- Centre investigation et sécurité Canada inc.
- Groupe de sécurité Garda senc
- NJE sécurité inc..
- Transport de valeurs Centurion inc.
- Universal protection service of Canada corporation

Une (1) des soumissions a été jugée non conforme administrativement par le Service de l'approvisionnement.

Trois (3) soumissionnaires n'ont pas atteint la note de passage de 70 %.

Suite à l'évaluation effectuée à l'aide de la grille par les membres du comité de sélection, Universal protection service of Canada corporation est le soumissionnaire qui a été retenu, avec une note de passage de 84,17 %.

Soumissions conformes	Note intérim	Note finale	Prix soumis (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
Universal Protection Service of Canada Corporation	84,17 %	0,22	6 127 499,23 \$	6 127 499,23 \$
Groupe de sécurité Garda senc	91,17 %	0,18	7 684 359,18 \$	7 684 359,18 \$
Dernière estimation			6 648 349,41 \$	6 648 349,41 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (<i>l'adjudicataire – estimation</i>)				- 520 850,18 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) (<i>(l'adjudicataire – estimation) / estimation</i>) x 100				- 7,8 %
Écart entre celui ayant obtenu la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (<i>2ème meilleure note finale – adjudicataire</i>)				1 556 859,95 \$
Écart entre celui ayant obtenu la 2ème meilleure note finale et l'adjudicataire (%) (<i>(2ème meilleure note finale – adjudicataire) / adjudicataire</i>) x 100				25,41 %

L'écart de 7,8 %, en faveur de la Ville, entre la dernière estimation réalisée et le prix du plus bas soumissionnaire s'explique par la différence entre la projection des primes à venir calculée par l'adjudicataire et celle de l'estimation, ainsi qu'une nette divergence dans les taux horaires.

La différence de 25,41 % avec le soumissionnaire ayant obtenu la 2e meilleure note finale s'explique par une stratégie de prix agressive afin d'obtenir le contrat, Universal protection service of Canada corporation ayant soumissionné un taux horaire de 29,93 \$ par heure (taux 2023) pour le gardiennage, comparativement à 34,50 \$ par heure pour le 2e plus bas soumissionnaire conforme.

La firme Universal protection service of Canada corporation est détentrice d'une attestation de l'Autorité des Marchés Publics (AMP) valide jusqu'au 2 juin 2025.

La firme Universal protection service of Canada corporation :

- ne figure pas sur la liste des entreprises à licences restreintes de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- n'apparaît pas au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- ne fait l'objet d'aucune irrégularité selon le Registre des entreprises du Québec;
- n'est pas présente au Registre des personnes inadmissibles ou ayant contrevenu au Règlement sur la gestion contractuelle; et
- n'est pas mentionnée dans la Liste des firmes à rendement insatisfaisant.

Conformément à l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001 émis le 31 mars 2022, ce contrat, présentant une dépense nette supérieure à 500 000 \$, devra faire l'objet d'une évaluation du rendement du fournisseur à la fin du contrat.

En vertu des critères d'examen révisés et approuvés par le conseil municipal (CM23 0447) et le conseil d'agglomération (CG23 0205), ce contrat devra être soumis à la commission sur l'examen des contrats

(CEC) puisqu'il répond aux critères suivants :

- La valeur est de plus de 4 millions de dollars;
- L'écart entre la plus basse soumission conforme et la deuxième plus basse dépasse 20 %.

Considérant la présence d'une banque prévisionnelle annuelle de 500 heures, aucune contingence supplémentaire n'a été jugée nécessaire.

Aspect(s) financier(s)

Les dépenses de ce contrat sont réparties comme suit, taxes incluses :

Fournisseur	2023 (9 %)	2024 (33 %)	2025 (33 %)	2026 (25 %)	Total
Universal protection service of Canada corporation	551 474,93 \$	2 022 074,75 \$	2 022 074,75 \$	1 531 874,80 \$	6 127 499,23 \$

Ce contrat inclut deux (2) options de prolongation de douze (12) mois chacune, aux mêmes termes et conditions que ceux prévus au contrat, le tout en tenant compte des augmentations de coûts liées à l'indexation annuelle des prix.

Le coût total de ce contrat sera financé par le budget de fonctionnement de la Direction de la gestion des actifs immobiliers (centre de responsabilité 108153).

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération car elle concerne le Service de police, (article 19, alinéa 8a) qui est une compétence d'agglomération en vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*.

Ce projet ne contribue pas à l'action 46 du plan climat.

Montréal 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en lien avec l'expérience citoyenne et les milieux de vie sécuritaires.

Ce dossier ne contribue pas aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle, car il vise essentiellement à fournir des services de gardiennage.

Développement durable

Impact(s) majeur(s)

Le report ou le refus d'octroyer ce contrat pourrait compromettre les activités des installations du SPVM. En ce sens, la sécurité des bâtiments, des occupants et du public doit être assurée par la présence d'un personnel formé à la surveillance des installations, à la gestion des accès et systèmes de sécurité ainsi qu'à la mise en oeuvre des protocoles d'intervention, des procédures d'évacuation et des procédures opérationnelles. Il compose également le personnel de surveillance en cas d'alarme incendie. La Ville de Montréal devrait alors recourir aux services d'une agence de sécurité différente par l'entremise d'un contrat de gré à gré, à des coûts plus élevés.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Outre les mesures recommandées par la CNESST, la Covid-19 n'a aucun impact sur ce dossier.

Opération(s) de communication

Il n'y a pas de stratégie de communication en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

CEC : 6 septembre 2023
Début du contrat : 24 septembre 2023
Fin du contrat : 30 septembre 2026

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2023-09-24 Fin: 2026-09-30

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes	Services
Responsable du dossier Violène DA CRUZ preposé(e) à la gestion des contrats Tél. : 514-868-3457 Télécop. :	Endossé par: Jordy REICHSON c/d securite Tél. : 514-872-0047 Télécop. : Date d'endossement : 2023-08-01

Approbation du Directeur de direction Maya LUTHI-VIAU professionnel(le)(domaine d'expertise)-chef d'equipe Tél. : Approuvé le : 2023-08-14 13:28	Approbation du Directeur de service Sophie LALONDE directeur(-trice) de service - gestion et planification immobiliere Tél. : 514-872-1049 Approuvé le : 2023-08-15 13:28
--	---

Numéro de dossier :1234275002